



Séparation bien en commun: que puis-je faire?

Par **nb25**, le **25/11/2008** à **15:48**

Bonjour,
j'ai acheté une maison avec mon ex compagnon il y a un an. Je viens de quitter mon domicile car nous ne nous entendions plus. J'essaie de vendre ma maison car nous avons contracté un prêt immobilier. Cependant, je ne peux pas l'inscrire dans les agences immobilières car mon ex compagnon ne l'entretient pas (désordre, ménage non effectué) donc les visites sont difficiles à mettre en place. Quels sont mes droits? Que puis-je faire? Il habite toujours dans la maison et je continue à payer la moitié du prêt, je ne peux donc pas prendre d'appartement pour des raisons financières. Je ne sais plus quoi faire, cette situation ne peut plus durer. Aidez-moi, s'il vous plait!